Notre Dame de Sion – Évry

Collège et Lycée Polyvalent

Taxe d'apprentissage 2022 - BORDEREAU DE VERSEMENT

Quote-Part de 13% affectée aux établissements de formations Technologiques et Professionnelles.
Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la Taxe d'apprentissage.

	Date de réception :
	Références Comptables :
	Reçu délibératoire :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter)	
N° SIRET :	Code APE :
Raison sociale :	
N° et Voie :	
Complément d'adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter)	
N° SIRET :	Code APE :
Raison sociale :	
N° et Voie :	
Complément d'adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	

Avant le 31 mai 2022

MONTANT DE LA TAXE VERSÉE Á L'ÉTABLISSEMENT : €

Lycée Polyvalent (UAI 0912117G)

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE
Prénom NOM : **Date :**
Retour du reçu libératoire ☐ Cabinet comptable ☐ Entreprise Reçu libératoire par mail, renseignez votre courriel : .....@.....

RÉGLEMENT AU LYCEE NOTRE DAME DE SION
Mode de règlement : à l'ordre de l'**OGEC NOTRE DAME DE SION** ☐ Chèque n° Banque : ☐ Virement : IBAN : FR76 3000 2069 4400 0007 9201 U29 BIC : CRLYFRPP Mentionnez **TA 2022** et votre **n° de Siret** en libellé de Virement.

Si règlement par chèque, merci de le joindre à ce courrier à nous retourner.

OGEC Notre Dame de Sion
1 avenue Ratisbonne 91000 Évry Courcouronnes 01 69 47 32 32 - contact@sion91.fr
N° SIRET 785 196 171 000 25 – APE 8531Z